



QUÉBEC

Dépôt du rapport 2022 de la ligne de signalement fraude et inconduite

22 juin 2023

Le rapport annuel portant sur les activités de la ligne de signalement fraude et inconduite pour l'année 2022 a été déposé le 20 juin lors de la séance du conseil municipal.

Faits saillants

- En 2022, 48 signalements ont été reçus, comparativement à 58 en 2021. Parmi ceux-ci, 32 ne concernaient pas les champs d'application de la Politique et procédures sur la Ligne de signalement fraude et inconduite.
- En date du 30 avril 2023, pour les signalements qui sont visés par les champs d'application, il y avait un dossier en cours de vérification.
- Le vérificateur général a transféré huit dossiers à la direction et les mesures appropriées ont été prises.

Dans son rapport, le vérificateur général rend compte de l'état des dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 pour la ligne de signalement fraude et inconduite.

Le rapport annuel 2022 peut être consulté sur le site Internet de la Ville de Québec.

À propos de la ligne de signalement fraude et inconduite

Administrée par le vérificateur général, cette ligne permet à tous, tant les citoyens, les employés, les élus, les fournisseurs ou les partenaires, de signaler un acte présumé répréhensible en lien avec la gestion des affaires municipales. Le signalement peut être fait par téléphone au 1 855 780-8980 ou en ligne via <u>le formulaire de signalement sécurisé</u>.

Pour plus d'information



Ville de Québec

2, rue des Jardins, H.V.Québec QuébecCanada G1R 4S9www.ville.quebec.qc.ca





QUÉBEC

Dépôt du rapport du vérificateur général de la Ville pour l'année 2022 (juin 2023)

Le rapport pour l'année 2022 (juin 2023) du vérificateur général de la Ville de Québec, M. Daniel Rancourt, a été déposé le 20 juin lors de la séance du conseil municipal. Ce rapport comprend notamment trois chapitres qui exposent les résultats de ses travaux d'audit de performance.

Dans le chapitre portant sur la gestion de la forêt urbaine, le vérificateur général conclut que dans le cadre de la Vision de l'arbre 2015-2025, la Ville a déployé des efforts en matière de planification du territoire pour accroître le verdissement. Pensons à la déminéralisation pour réaliser des projets de rues conviviales et à la stratégie de plantation intensive. Il mentionne aussi que la Ville a géré la forêt urbaine afin d'en maximiser les bienfaits. Ainsi, elle s'est assurée de l'inspection des arbres de la Ville tous les cinq ans, elle a exécuté les travaux prescrits (ex. : élagage) et a planifié ses besoins en plantation d'arbres. Par contre, un plan d'action complet mis en place en temps opportun aurait dû être réalisé. Aussi, plus d'information de gestion devrait être produite et analysée pour augmenter l'efficacité et l'efficience de la gestion de la forêt urbaine.

Pour ce qui est de l'accès et de l'attribution des logements sociaux, le vérificateur général conclut que la Ville devrait optimiser les outils prévus pour la mise en œuvre de la Vision de l'habitation 2020-2030 afin d'en maximiser les retombées. Par ailleurs, ses travaux démontrent que l'Office municipal d'habitation de Québec soutient, par ses interventions, le développement de logements sociaux. Toutefois, pour que l'Office puisse gérer de façon efficace et équitable les demandes de logement, il doit améliorer ses pratiques. Il pourrait notamment le faire en obtenant toutes les pièces justificatives requises pour juger de l'admissibilité d'une demande. Également, il doit trouver des façons d'offrir des logements de manière efficiente en fonction des besoins de la clientèle. Par exemple, il pourrait revalider lesdits besoins, lors du renouvellement des demandes.

Dans le chapitre portant sur l'acquisition, le remplacement et la mise en service des véhicules d'urgence, le vérificateur général conclut que ce processus nécessite des améliorations importantes pour le rendre efficace, efficient et économique. Entre autres, le leadership du Service de la gestion des équipements motorisés et la coordination entre les différents intervenants doivent être améliorés. Des rôles, des responsabilités et des procédures clairs doivent être définis pour les personnes concernées. Aussi, le vérificateur général a constaté que le processus de remplacement des véhicules est amorcé tardivement. Ce faisant, des véhicules d'urgence sont utilisés au-delà de leur durée de vie utile, qui est de 6 ans pour les véhicules de patrouille et de 20 ans pour les véhicules d'incendie.

Suivi des recommandations de 2018

À propos des 38 recommandations formulées par le vérificateur général à la suite des travaux d'audit réalisés en 2018, il observe que 34 ont été suivies ou ont fait l'objet de progrès satisfaisants, ce qui représente 89 % des recommandations.

Le rapport pour l'année 2022 (juin 2023) du vérificateur général peut être consulté sur le site Internet de la Ville de Québec.

Pour plus d'information



Ville de Québec

2, rue des Jardins, H.V. Québec Québec Canada G1R 4S9

www.ville.quebec.qc.ca





RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

La Ville de Québec accueille favorablement les recommandations et entend y donne suite

22 iuin 2023

La Ville de Québec accepte les recommandations présentées le 21 juin par le vérificateur général, M. Daniel Rancourt, dans son rapport pour l'année 2022 (juin 2023) qui sert de levier à la poursuite des efforts d'amélioration de la prestation de services aux citoyens.

- « L'indépendance du vérificateur général demeure le critère le plus important de cet exercice, rappelle le maire de Québec, M. Bruno Marchand. Il analyse et recommande de meilleures avenues pour la Ville de Québec et sa gestion de ses services. C'est un organe important pour une saine gestion et une saine démocratie. Il nous fera plaisir d'accueillir son rapport et d'emprunter les pistes de solutions qu'il soulève. »
- « Nous prenons tous les constats et toutes les recommandations du vérificateur général très au sérieux, souligne le directeur général, M. Luc Monty. Ce regard indépendant nous permet de poursuivre nos travaux afin d'améliorer nos façons de faire. »

Les principales recommandations concernent les trois volets suivants.

Accès et attribution des logements sociaux

L'accès à des logements de qualité correspondant à la capacité de payer des ménages constitue une priorité de la Ville, particulièrement dans un contexte de pénurie.

Comme indiqué dans la Vision de l'habitation 2020-2030, les cibles sur le nombre de nouveaux logements sociaux et communautaires sont tributaires d'un financement adéquat de la part de la Société d'habitation du Québec. La Ville multiplie donc les représentations en ce sens tout en mettant en place des mesures pour faciliter le développement de nouveaux projets, comme le fonds d'acquisition de terrains à des fins de logement social et abordable.

En février, 1 677 logements sur 2 600 étaient construits, en chantier ou en planification, soit 65 % de la cible. Grâce aux efforts de la dernière année, la mise en chantier de 903 nouvelles unités est confirmée pour cette année et l'an prochain (483 unités en 2023 et 420 unités en 2024).

L'Office municipal d'habitation du Québec (OMHQ) reconnait que le processus de traitement des demandes de logements doit être suivi plus rigoureusement et que les activités de contrôle de qualité doivent être accrues. Plusieurs changements internes ont déjà été apportés afin de renforcer les ressources humaines attitrées à ces activités.

Afin d'attribuer plus efficacement les logements vacants, des ajustements de processus ont été adoptés au cours des derniers mois et ont permis de revenir à des délais normaux.

Acquisition, remplacement et mise en service des véhicules d'urgence

Les services de la Gestion des équipements motorisés (SGEM), de la Protection contre l'incendie de Québec (SPCIQ), de Police de la Ville de Québec (SPVQ) et des Technologies de l'information (STI) travailleront plus étroitement ensemble pour que le processus d'acquisition, de remplacement et de mise en service des véhicules d'urgence soit plus efficace et économique.

Pour gagner en agilité, dans le contexte d'un marché d'approvisionnement difficile, les différentes équipes s'engagent à revoir leurs façons de faire en vue d'une amélioration notable. Ainsi, les rôles et responsabilités des personnes concernées seront clarifiés, la planification des remplacements de véhicules amorcée plus en amont et des indicateurs de performance fixés.

Tout en se placant dans une posture d'amélioration continue, la Ville tient à souligner qu'elle répond au Schéma de couverture de risques et que l'ensemble de sa flotte de véhicules d'urgence est fonctionnel.

Gestion de la forêt urbaine

La Ville se réjouit que le vérificateur général reconnaisse l'importance des efforts déployés pour accroitre le verdissement sur le territoire municipal afin d'atteindre son objectif de planter 130 000 arbres d'ici 2029.

Comme recommandé, au terme de la Vision de l'arbre 2015-2025, une nouvelle planification stratégique appuyée par un plan d'action complet permettra de poursuivre une gestion optimisée de la forêt urbaine à Québec.